

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## SOLUTION P 10

Version: 02

Date de révision: 12/11/02

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations de la CEE n°: 91 / 155
Avis ou remarques importantes:	Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.
Utilisation de la substance/préparation	démoulant technique
Restriction(s) d'emploi recommandée(s)	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
Historique	
- Date de la première édition:	11-02-99
- Date de la révision précédente:	26-04-99
- Date de révision:	12/11/02
- Version:	02
Réalisé par:	SDS

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## SOLUTION P 10

Version: 02

Date de révision: 12/11/02

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Persistance et dégradabilité	Le produit n'est que partiellement biodégradable dans le sol et dans l'eau. Une quantité importante du produit est décomposée par photolyse.
Potentiel de bioaccumulation	Pas de bio-accumulation.
Effets sur l'environnement:	Concernant le produit, il n'y a pas d'information disponible.
Toxicité aquatique:	Peut entraîner des effets préjudiciables à long terme pour l'environnement aquatique.
Effets nocifs divers	

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux. Peut être recyclé. Ne pas jeter les déchets à l'égout. Destruction par incinération / pyrolyse.
Emballages contaminés:	Ce produit est livré en emballage consigné. Après utilisation, rincez le soigneusement et rendez le vide, bien fermé à votre fournisseur pour être réutilisé. Ne pas brûler les fûts vides ni les découper au chalumeau.
Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:
Autres informations	

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
numéro ONU	1294
Voies terrestres (Route / Chemin de fer: ADR/RID)	
- classe de danger:	3
- numéro et lettre:	3 <sup>b</sup>
- nom d'envoi exact:	Toluène
IMDG (mer)	
- nom d'expédition	Toluène
- groupe d'emballage	II
OACI/IATA (air)	
- ICAO/IATA classe:	2 <sup>o</sup> Etiq.
- nom d'envoi exact:	Toluène
Voies fluviales (ADNR)	

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage:	Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses 88/379) .
N° CEE:	Non applicable.
Contient:	• toluène
Symbole(s):	F - Facilement inflammable ; Xn - Nocif
Phrase(s) R:	11 Facilement inflammable. 16 Peut exploser en mélange avec des substances comburantes. 20 Nocif par inhalation.
Phrase(s) S:	16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. 2 Conserver hors de la portée des enfants. 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux. 29 Ne pas jeter les résidus à l'égout. 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). 46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## SOLUTION P 10

Version: 02

Date de révision: 12/11/02

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.  
Tenir l'atelier le plus propre et le mieux en ordre possible.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Informations générales

- Aspect: liquide
- Couleur: incolore
- Odeur: caractéristique

#### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- pH: Non déterminé.
- Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.
- Point d'éclair: Non déterminé.
- température d'auto-inflammabilité: non connu
- Limites d'explosivité: non déterminé
- Densité relative (eau = 1): 0.870 +/- 0.2 g/cm<sup>3</sup>
- Viscosité: Non déterminé.
- Hydrosolubilité: non soluble
- Liposolubilité: Soluble dans: esters, cétones.
- Solubilité aux solvants: certains aromatique ou cétones
- Coefficient de partage n-octanol/eau: non défini.
- conductivité: non défini.

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Condition(s) à éviter: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
- Matière(s) à éviter: Ne pas exposer à des températures supérieures à 35 °C
- Matière(s) à éviter: Eviter certains plastiques solubles dans le produit.  
Réagit violemment au contact de: acides forts, bases fortes, substances comburantes, aldéhydes.
- Produit(s) de décomposition dangereux: En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.  
Un examen médical périodique est recommandé. Sa fréquence est fonction du temps et de l'importance de l'exposition.
- Toxicité aiguë
  - Inhalation: Irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorge et déclencher une toux. Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.
  - Contact avec la peau: Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
  - Contact avec les yeux: irritation légère des yeux (douleur, rougeur)
  - Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.  
Peut entraîner: oedème pulmonaire, difficulté sérieuse de respiration, vertiges
  - Sensibilisation: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée: Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses dues aux propriétés dégraissantes du produit.
- Effet(s) spécifique(s): La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## SOLUTION P 10

Version: 02

Date de révision: 12/11/02

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Précaution(s) pour la protection de l'environnement	<p>Etre vigilant à un retour de flamme possible. Assurer une ventilation adéquate. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.</p>
Méthode(s) de nettoyage	<p>Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé. éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines ainsi que du sol Eviter la contamination des eaux souterraines. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.</p> <p>Écoper ou pomper le liquide le plus rapidement possible à l'aide d'une pompe antidéflagrante ou à main. Mettre le liquide recueilli dans un récipient adéquat. Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. Éliminer comme un déchet dangereux.</p>

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Manipulation

- Précaution(s):

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air  
Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.  
Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.  
Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.  
Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).
- Mesure(s) d'ordre technique:

Appareils électriques et éclairages antidéflagrants avec terre.  
Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre.  
Eviter les décharges d'électricité statique.  
Ventilation le long du sol.  
Température maximum de manipulation: 35°C
- Conseil(s) d'utilisation(s):

Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.  
Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite.

#### Stockage

- Précaution(s):

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Mesure(s) d'ordre technique:

Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.
- Condition(s) de stockage:

Conservé le récipient bien fermé et à une température ne dépassant pas (°C): 35 °C  
Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Conservé à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.  
Conservé dans un endroit très bien ventilé.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner:

Conservé à l'écart des: acides forts, bases fortes et substances comburantes.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

acier doux  
plastiques résistant aux aromatiques
- Matériaux d'emballage non adaptés:
  - Eviter certains plastiques solubles dans le produit.
  - caoutchoucs

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique:	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
Valeurs limites d'exposition	
- Limite(s) d'exposition:	• toluène: VME ppm = 50 - VME mg = 188
Contrôles de l'exposition	
- Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. (appareil respiratoire avec filtre A )
- Protection des mains	gants en caoutchouc nitrile
- Protection de la peau	tablier et bottes résistants aux solvants
- Protection des yeux	lunettes de sécurité ou écran facial
Mesure(s) d'hygiène:	Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## SOLUTION P 10

Version: 02

Date de révision: 12/11/02

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	SOLUTION P 10
Utilisation de la substance/préparation	démoulant technique
Identification de la société/entreprise	CIRON SA Usine du Moulin de Pernaud - BP36 F-33720 Barsac France Tél: +33 (5) 56 27 40 70 Télécopie: +33 (5) 56 27 40 75 E-mail: ciron@ciron.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

### 2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation:	SOLUTION P 10
Description de la préparation:	mélange d'aromatiques et d'agent de démoulage
Composant(s) contribuant aux dangers:	• toluène - N° Id: 601-021-00-3 - N° CAS: 108-88-3 - N° CE: 203-625-9 Conc. pds.(%): 90 < C <= 100 - Classification: • F; R 11 • Xn; R 20 •

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux:	Nocif par inhalation.
Risque(s) spécifique(s):	Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses dues aux propriétés dégraissante du produit.

### 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
Inhalation:	- Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin. - Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire.
Contact avec la peau:	- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. - Laver au savon avec une grande quantité d'eau. - Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	- Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
Ingestion:	- NE PAS faire vomir. - Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

moyen(s) d'extinction approprié(s)	poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée, sable, terre.
moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Ne pas utiliser un jet d'eau.
Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Risques spéciaux:	Danger d'explosion des vapeurs. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol. En cas de feu le produit se décompose en: oxydes de carbone (CO et CO2) et fumées. Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s)	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
-------------------------------	--